

VIBRATECTOR

Manuel d'utilisation. Copyright 2009 La Boutique du Fouilleur

Bien débuter avec votre détecteur



Pour insérer la batterie de 9V, tournez le bouchon d'ouverture du compartiment à pile dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et ce sur plusieurs tours. Puis tirez pour l'enlevez. Connectez au clip puis insérez une batterie de 9V. Remettez ensuite le bouchon et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre. N'ayez pas peur de le serrer afin de maintenir l'étanchéité du compartiment. Assurez-vous toujours avant de plonger le VIBRATECTOR dans l'eau que ce compartiment à pile est bien fermé.

Pour allumer le VIBRATECTOR, pointez le disque vers le haut pendant au moins 5 secondes. La LED va clignoter, puis le VIBRATECTOR va vibrer deux fois en même temps que la LED s'allume plus longtemps une nouvelle fois.

Pour éteindre, répétez la même procédure : pointez le disque vers le haut pendant au moins 5 secondes. La LED va clignoter, puis le VIBRATECTOR va vibrer deux fois mais cette fois-ci la LED ne s'allumera pas une nouvelle fois après ces vibrations.

Quand le niveau de batterie est faible, le VIBRATECTOR s'éteint automatiquement après 4 longues vibrations.

Plus vous vous rapprochez d'une cible, plus les vibrations s'accentue et plus la LED s'illumine. La quantité de vibrations dépend de la taille de la cible et de sa distance du disque. Plus les vibrations sont élevées plus vous vous rapprochez de la cible.

Balayez très lentement à ras du sol. Plus vous détectez doucement, plus vous gagnez en profondeur. La profondeur la plus importante de détection, de par la forme conique du champ magnétique, se trouve au centre du disque. N'oubliez pas que le VIBRATECTOR fonctionne en mode tous métaux, vous ne pouvez donc pas rejeter les petits objets en fer et déchets.

Trucs et astuces

Si vous levez le disque à la verticale, la séquence de coupure du VIBRATECTOR commence (vous verrez la LED commencer à clignoter. Pour annuler cela, baissez votre disque pendant 5 secondes

Pendant que la LED clignote alors que vous l'allumez ou que vous éteignez le VIBRATECTOR, sachez que le disque ne détecte rien car ilest déconnecté pendant cette courte période.

N'hésitez pas à retirer la pile de 9V si vous n'allez pas vous servir du VIBRATECTOR pendant une longue période. Utilisez jamais de pile de mauvaise qualité (saline etc...).

Si vous avez utilisé le VIBRATECTOR à la mer, rincez le à l'eau clair afin de retirer le sel qui peut attaquer les joints. Si de l'eau est entré dans le compartiment à pile, n'allumez pas votre

VIBRATECTOR. Essuyez l'intérieur autant que possible et laissez le sécher plusieurs jours avant de vous en resservir.

Ne dépassez jamais 30mètres de profondeur en plongée avec votre VIBRATECTOR

DROITS ET DEVOIRS

La recherche de trésor est un passe-temps qui donne beaucoup de plaisir et de satisfaction. Faites bien attention car dans chaque pays il existe des règles et des lois bien spécifiques Concernant la recherche de trésors. Vous devez par vous-même vous renseigner quant aux Réglementations en vigueurs. Remarque importante: Lisez tout d'abord le mode d'emploi entièrement, consultez aussi le mode d'emploi originel, assemblez ensuite l'appareil et testez en les fonctions. Ne vous promenez pas sur des terrains archéologiques si vous n'y êtes pas autorisé. Si, vous effectuez des recherches orientées intentionnellement vers des trésors archéologiques ou si vous en trouvez, vous devez prendre contact immédiatement avec l'instance compétente ' s'occupant des monuments et sites. Rebouchez s'il vous plait les trous après avoir déterré des objets. Bonne chance et bonnes trouvailles ! Nous vous rappelons que certaines plages sont interdites à la détection toute l'année (arreté municipaux) comme les plages du debarquement .

DANGER D'EXPLOSION LORS DU DETERRAGE

Si vous détectez un objet dont vous ignorez la nature, surtout n'y touchez pas et ne le déterrez pas. Si vous soupçonnez que cet objet puisse être un engin explosif (grenade, mine, obus), balisez le terrain et avertissez la gendarmerie la plus proche. N'essayez surtout pas de déplacer l'objet, ne donnez pas de coups de pelle sur ce dernier.

GARANTIE

La garantie débute à partir du jour d'achat par l'utilisateur final. Le bon d'achat ou la facture tiendront lieu de preuve. La garantie se limite à la réparation de fautes matérielles ou de production. La garantie se limite uniquement à la réparation ou l'échange des parties défectueuses provenant de la gamme du fabricant. La garantie n'est pas d'application pour des plaintes :

- Provenant d'une utilisation inadéquate,
- De dégâts dû à des tiers,
- Par mauvais usage (utilisation de la violence, non utilisation d'un protège disque ce qui dégrade rapidement la tête de détection)
- De dégâts mécaniques ou chimiques (piles qui ont coulées)

Les piles ne font pas partie de la garantie. Durée de la garantie 1 an. L'indemnisation intégrale des dégâts à des biens ou des personnes est exclue.

Pour savoir ce qui est garanti sur un détecteur ou en cas de problème avec celui ci, commencez par vous rendre à cette adresse : www.lefouilleur.com/sav Vous y trouverez la liste des pannes les plus courantes par marque et appareil, des conseils vidéo et des solutions.

Dernier conseil : quand vous allumez votre détecteur pour la première fois, ou si vous décidez de voir comment il réagit sur certaines cibles/pièces, rendez vous dans un terrain à l'extérieur, si possible loin de toute ligne à haute tension/éolienne. N'allumez pas votre machine à l'intérieur de votre maison ou ce dernier sera fortement troublé par tout le fer/acier présent dans l'édifice.

Pour plus d'info, visitez notre forum d'entraide : www.lefouilleur.com/forum Vidéos d'apprentissage pour votre détecteur : www.lefouilleur.com/video

